

## « Sportculture 2020 » vecteur d'ambitions citoyennes



### **Économiques, mais également « sociales », les métropoles doivent magnifier les activités sportives et culturelles**

**En empruntant le chemin « unidirectionnel » de l'« Economie » au détriment du chemin « Social », l'Europe est passée à côté d'une formidable avancée sociétale. Nombreux sont ceux qui, à l'époque, l'avaient pressenti et qui ont naturellement estimé qu'il fallait bâtir intellectuellement un contre-point. Un contre-point qu'ils ont explicité dans les médias les plus ouverts et en intervenant dans de nombreux colloques.**

Un contre point qui avait pour ambition de déconstruire un encastrement du capitalisme en prônant une économie un peu moins productiviste, un peu plus écologique, un peu moins ... . Le jeu de ping-pong, par colloques et séminaires interposés, entre les tenants du « tout économique » et ceux qui cherchaient à en atténuer les effets néfastes n'a-t-il pas permis aux premiers d'écarter pour longtemps toute construction sociale au sein de l'Europe ? Si poser la question, c'est déjà y répondre, il faut bien avouer que le piège n'était pas facile à déjouer.

Saura-t-on pour les métropoles éviter le piège dans lequel nous sommes tombés à propos de l'Europe ? Saura-t-on développer au sein des métropoles et en parallèle avec l'efficacité « économique » attendue, l'approche « sociale » que les citoyens espèrent ? Saura-t-on profiter de la dynamique de création des métropoles pour poser les fondations d'une politique publique territoriale où la qualité de vie, où l'« art de vie » du citoyen », devient un objectif primordial ?

Depuis la validation, le 27 janvier dernier, de l'existence des métropoles par la « Loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles », on peut affirmer que la réponse positive à ces questions existe. Cette réponse n'est pas utopique car elle relève d'une volonté politique territoriale et qu'en la matière ce sont les collectivités territoriales qui ont déjà su, au moins pendant les trente-glorieuses et particulièrement pendant l'entre-deux guerres, être les plus audacieuses.

Dans « *Le Monde diplomatique* » de janvier 2014, Fabien Desage et David Guéranger citent plusieurs collectivités qui, pendant ces périodes, avaient eu la volonté politique de prendre « *les mesures visant à améliorer la vie quotidienne ouvrière* ». Même si cette volonté perdure, les contraintes actuelles de la vie locale nécessitent un phénomène déclencheur. Les métropoles en sont un et les regroupements qu'elles nécessitent pour se constituer sont l'occasion de reconsidérer le volet social de la gouvernance territoriale à une échelle plus fine que les quartiers existants dans le tissu urbain existant.

Ces métropoles permettront de reconsidérer l'amélioration de la vie quotidienne des citoyens à partir d'« espaces de vie » qui magnifient et qui coordonnent l'ensemble des activités sportives, culturelles, périscolaires et sociales des habitants situés dans un périmètre raisonnable en terme d'accessibilité à pieds, en vélo, en roller, en fauteuil roulant, ...

Une Europe qui ne soit pas seulement « économique » mais également « sociale », c'est possible mais cela va encore prendre énormément de temps car les partenariats sont multiples. Par contre, des Métropoles qui ne soient pas seulement « économiques » mais également « sociales » et qui soient construites comme des réseaux d'« espaces de vie, c'est réalisable dans le cadre d'une dynamique de création et les collectivités territoriales concernées vont pouvoir, ... vont devoir, les mettre en œuvre.

---

## ***Cinquante années au service du sport***

Même si elles n'en sont qu'à leur 8<sup>ème</sup> édition, les journées d'études nationales de l'ANDIISS, qui regroupent des Directeurs et des Intervenants d'Installations et des Services des Sports, sont issues d'une des plus anciennes organisations du sport dans la fonction publique territoriale. C'est en effet dès le milieu des années 1960, que les directeurs de piscines des communes éprouvèrent le besoin d'échanger leurs savoir-faire à travers une amicale.

Elargie à l'ensemble des responsables de la gestion de la chose sportive au sein des collectivités territoriales, l'ANDIISS est aujourd'hui en accompagnement de l'évolution et de la transformation du sport dans toutes ses composantes au sein des collectivités territoriales. Avec la volonté de faire vivre encore plus intensément ses lieux d'échange, d'information et d'expérience l'ANDIISS a imaginé un regroupement national qui, tout en fêtant « cinquante années au service du sport », esquissera les perspectives d'une gouvernance territoriale associant le sport aux autres activités qui participent à l'« art de vie » du citoyen.

Les journées d'études des 26 et 27 mars 2014, qui se dérouleront à Agde, permettront d'aborder des repères théoriques sur l'état des connaissances mais également thématiques à l'aune des nouveaux mandats municipaux.

L'accompagnement de l'évolution des services des sports territoriaux sera abordé à travers un certain nombre de défis que les collectivités territoriales se doivent de relever ; parmi ces défis, la préparation des animations périscolaires et les modifications liées à l'intercommunalité. Les mutations du sport territoriales feront à cette occasion l'objet d'une intervention de l'Université Paris-Sud sur « Sport, hybridation et aménagement du territoire » ainsi que d'une intervention du président de « Sportculture 2020 » sur la transversalité des approches et sur la mise en synergie du sport et de la culture.



Ces journées seront également l'occasion de la présentation et du lancement de l'ouvrage intitulé « Les politiques sportives Territoriales. Savoirs et questionnements » qui croise les analyses développées par des spécialistes universitaires et professionnels et qui propose un panorama rétrospectif et prospectif des politiques sportives locales.